

UNE SAUCISSE DANS UNE FEUILLE DE SALADE...

NOVEMBRE 2007

Une Toussaint magnifique sous un ciel roux, parmi les mélèzes bleus et sur fond de saucisses grillées (d'où le titre) à Valpréveyre.

Dans cet, oh combien idyllique tableau, L'AG composée de 22 adultes et 7 jjeunes se tient.

- **Le bilan financier** fait apparaître que sur 18 euros de prix de journée, la marge bénéficiaire n'est plus que de 1,70 euros (dont 1 euro consacré cette année aux travaux). *Les charges fixes* (assurances en tous genres ... etc.) qui entrent dans le prix de journée sont énormes. Il faut rapidement voir si la Maif (un de nos assureurs) ne prendrait pas en charge certains de ces frais pour un moindre coût. *Les charges fluides* (gaz, fuel ...etc.) sont aussi très lourdes ; un jour d'hiver coûte en moyenne 27 euros en fuel.
- **La fréquentation** est en baisse ... 1275 journée « adultes » cette année contre 1500 l'année dernière. C'est l'été le grand fautif !!! 272 journées cette année contre 480 en 2004/2005 par exemple. Quant à Pâques, c'est toujours le grand vide ! Comment rendre attractive cette période et pour quels publics ?
- **Une adhésion** à l'UNAT (Union Nationale des Associations de Tourisme) est votée pour un an ; elle permettra peut-être de nous faire connaître et d'accueillir de nouveaux adhérents. Elle peut être également une banque d'informations (dossier de subventions ...etc.).
- **Les projets d'aménagement du chalet** engendrent un grand débat. L'appartement du second est vide depuis presque 2 ans et l'AG de l'an dernier a décidé son Intégration à la structure commune.
Une majorité d'adhérents (vote : 18 pour, 0 contre, 4 abstentions) pensent qu'il est donc temps d'entamer ce processus sans attendre. Voici la liste des travaux qui devraient être engagés d'ici l'été, après l'avis positif de la commission de sécurité.
 - Intégration des chambres du premier avec réfection de la petite salle de bain du premier étage.
 - Pour cela, enclouement de la cage d'escalier au niveau du 1^{er} étage.
 - Intégration des chambres du second ainsi que du séjour donnant sur le balcon, ce qui nécessitera : la pose de radiateurs (+rénovation du réseau d'eau), l'isolation des plafonds, l'installation d'une trappe de désenfumage (si elle est exigée par la commission de sécurité),
 - Enfin, il paraît cohérent de poser tout de suite des doubles vitrages au second étage.
*Ces travaux coûteront de 10000 à 20000 euros, et nécessiteront un nouvel emprunt bancaire.**Certains membres de l'association* (absent à la dernière AG) pensent qu'avant d'entamer ces travaux coûteux, il aurait été bon de réfléchir sur de nouvelles sources d'énergie possibles pour chauffer ce 2^{ème} étage (pompe à chaleur, chauffage solaire ... etc.). Et de réfléchir sur le chauffage en général du chalet. Il est donc proposé **un bilan thermique sur un an** (Dominique Jouvaud en sera le maître d'œuvre) permettant notamment de détecter les zones du chalet orchestrant des pertes d'énergie afin de pouvoir y remédier.

Tout le monde constatant que le chalet est souvent « anormalement » trop chauffé, il est décidé de réparer et d'améliorer la régulation du chauffage.

Il y a un gaspillage de l'énergie thermique dans ce chalet, auquel il faut remédier le plus vite possible, que ce soit par des réglages du système existant, des aménagements simples des isolations, des travaux d'isolation plus importants comme la pose de double ou sur vitrage, l'utilisation de nouvelles sources d'énergie.

La discussion sur 2 autres projets (extension du séjour du second pour créer une grande salle sur toute la largeur du balcon et agrandissement de la cuisine par intégration du bureau) est reportée à l'année prochaine, ce qui n'empêche pas d'y réfléchir.

- **Une commission chargée de trouver des subventions** (par exemple pour les doubles vitrages) se met en place. Elle est composée de Christian Bovier Lapierre, Romy Mailland, André Bouille, Charles Borgnon et Bernard Cusenier. Souhaitons bonne chance à ces preux chevaliers !!!

- **En tenant compte du bilan financier**, a été décidée une légère augmentation du prix de journée, ainsi qu'une réduction pour le 3^{ème} enfant de plus de 12 ans. La proposition de la réduction a engendré une discussion : doit-on favoriser les individuels ? les familles ? etc.
- **Les jjeunes, (les 18/20 ans)** souhaitent pouvoir s'emparer du chalet une semaine l'été prochain ... ils demandent qu'un adulte les aide à faire leur économat... propositions acceptées. Une date, la semaine du 14 au 21 juillet, est avancée.

Et maintenant les brèves de comptoir

Les inscriptions ... vacances scolaires

- ✉ **Noël** Sylvie Jouvaud, 01 45 57 76 66 / sylvie.jouvaud@free.fr
- ✉ **Février** Yannick Girard, 02 41 32 55 38 / yannick.girard9@wanadoo.fr
- ✉ **Été** Jean - Paul Beillacou, 01 45 80 53 51 / jp.beillacou@laposte.net
- ✉ **Toussaint** Guila Cooper / cooperg@free.fr

A Noël, prendre son inscription auprès de Sylvie Jouvaud jusqu'au 20 décembre et ensuite directement au chalet.

En février le chalet pourra être ouvert une semaine avant les vacances et une semaine après, à condition qu'il y ait au moins 10 inscrits par séjour.

Les stages de l'été prochain

Les dates ne sont pas encore arrêtées, mais cela pourrait ressembler à

- CEMEA6 au 13 juillet
- Les jjeunes 14 au 21 juillet
- Festival Musiqueyras 22 au 27 juillet
- Stage travaux 28 juillet au 2 août
- Stage Jazz et peut-être un stage théâtre2 au 9 août
- Stage de polyphonie vocale sous la houlette de Damien ?
- Un peut-être stage astro, début juillet ou fin août Prendre contact avec Charles Borgnon au 04 76 56 15 56

Tarifs 2007 / 2008 ... en légère augmentation

Carte d'adhérent (obligatoire et valable un an à partir de la Toussaint) :

Adulte.....12 €

Enfant jusqu'à 12 ans.....6 €

Prix de journée (compter le nombre de nuits) :

Adulte	4 – 12 ans	(-) de 4 ans	Repas isolé	Journée sans la nuit
Toussaint/hiver : 19 € Pâques/été : 17 €	10 €	6 €	5,5 €	11 €

Prix de la nuit seule :

Adulte : 11 €	4 – 12 ans : 9 €	(-) de 4 ans : 6 €
---------------	------------------	--------------------

- Faibles revenus, nous consulter.
- Chèques vacances et bons CAF acceptés.
- 25% de réduction pour le 3^{ème} enfant de plus de 12 ans.
- Le chalet peut accueillir des groupes en gestion libre. Prendre contact avec Paule Barbier : 04 91 46 09 67 / paolabarbier@tiscali.fr

Le bureau

Isabelle Chevrier remplace **Christine Roca** à la trésorerie.

01 69 89 00 76 / ichevrier@wanadoo.fr

Rosine Gamblin remplace **Damien Legrand** au secrétariat.

01 47 00 17 98 / rosine.gamblin@wanadoo.fr

La liste complète du bureau est consultable sur le site du chalet, www.chez.com/chaletroux.

BBBen voili, voilà, c'est toutet c'est signé « BBBurax »